

## Formation IPAF pour Démonstrateur PEMP



Durée : 1 jour



Prérequis : Opérateur PEMP

Résultat : permis de  
Démonstrateur PEMP

La formation répond aux exigences du **Guide IPAF de formation PEMP** (Version 3, Révision 7 – 2021) décrivant la formation de démonstrateur pour **Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP)**. La formation suit également les principes de la norme **ISO 18878:2013**.

Cette formation peut être validée en tant que formation OACP si l'inscription est effectuée au moins 10 jours avant la date de cours.

### Objectif de la formation

Former le participant à préparer, expliquer et faire fonctionner divers types de nacelles conformément aux règles de sécurité pour obtenir la licence IPAF de démonstrateur PEMP servant à la formation des opérateurs PEMP.

### Compétences acquises

A l'issue de la formation, le participant sera formé :

- aux réglementations d'Hygiène et de Sécurité concernées ;
- aux méthodes de préventions et de limitation des accidents ;
- aux besoins en matière de protection personnelle ;
- au besoin de se référer au manuel d'instructions de la machine ;
- à la conduite et au maniement de la PEMP selon les conditions de sécurité requises pour la positionner correctement et effectuer les tâches requises de façon adéquate ;
- à vérifier le bon fonctionnement de la machine et reconnaître un défaut ;
- à expliquer le fonctionnement d'une machine et ses limitations ;
- à démontrer les procédures avant utilisation et les procédures de sécurité d'utilisation.

### Domaine d'application

La formation proposée couvre les catégories 1a, 1b, 3a et 3b selon la norme EN280.



1a : Nacelles statiques verticales



1b : Nacelles statiques multidirectionnelles



3a : Nacelles automotrices à mât vertical ou à ciseaux



3b : Nacelles automotrices à mâts télescopiques ou articulées multidirectionnelles

Prés-Bersot 7, 2087 Cornaux

## Langues disponibles

### Formation en présentiel

Français

## Examen de fin de formation

La formation fait l'objet d'un examen théorique et pratique. Le participant terminant avec succès la formation se voit remettre : une carte PAL autorisant l'utilisateur à donner une instruction de PEMP.

## Méthodologie de formation

Méthode	Théorie par un instructeur agréé	
Déroulement		
<b>Matinée</b>	<b>Matin</b> : 07h15 à 12h00 Animation du cours par l'instructeur agréé avec préparation à l'examen théorique et réalisation de l'examen théorique.	
<b>Pause</b>	<b>Repas de midi</b>	
<b>Après-midi</b>	De 13h15 à 17h30 Exercices pratiques sur site et examen pratique.	
<b>Tarif (CHF)</b> <i>Hors taxes</i>	<b>550.00</b>	

## Sont compris dans le prix de la formation

- La présence de formateurs expérimentés et certifiés IPAF ;
- La mise à disposition des nacelles pour les exercices pratiques ;
- La carte PAL, le guide sur la sécurité, le carnet de bord et le certificat de formation ;
- Le repas de midi pour les méthodes de formation avec partie théorique sur site.

## Formateurs



Monsieur  
Christian Kläy  
*Instructeur certifié IPAF*  
*Fondateur Nacelles SA*



Monsieur  
Henri Chausse  
*Instructeur certifié IPAF*  
*Formateur adulte SVEB*



Monsieur  
Daniel Kläy  
*Instructeur certifié IPAF*  
*Fondateur Nacelles SA*

## Date de cours

Les dates de cours sont disponibles sur le site Internet à l'adresse [www.nacellessa.ch/formation](http://www.nacellessa.ch/formation).

L'inscription doit être effectuée directement sur le site Internet.

## Équipement nécessaire

Le participant doit disposer de ses EPI : casque avec jugulaire, harnais anti-chute, souliers de sécurité et vêtements de travail.

Harnais et casques peuvent être loués ou achetés sur place.

## Report éventuel de la formation

Nacelles SA se réserve le droit de reporter la formation si les conditions météorologiques ne permettraient pas l'usage normal des nacelles.